

PRISE EN CHARGE DE L'ÉDENTEMENT : METTRE EN ŒUVRE LA SOLUTION THÉRAPEUTIQUE APPROPRIÉE

DURÉE :
10H

Document mis à jour en janvier 2024

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€

RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

306€

PRIX : 637€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325019**

INTERVENANTS

DR NICOLAS VARTANYAN,
DR FRÉDÉRIC SEBBAN,
DR RACHEL LE GUEN,
CHIRURGIENS-DENTISTES

PUBLIC CIBLÉ

CHIRURGIENS-DENTISTES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La prise en charge de l'édentement est un motif de consultation important dans le cadre de la pratique dentaire.

Cette formation apporte les connaissances sur la **prise en charge de l'édentement** avec la mise en œuvre de la solution thérapeutique appropriée en fonction du **diagnostic différentiel**.

Cette formation abordera ce sujet avec plusieurs **cas cliniques** afin d'apporter des solutions concrètes aux praticiens.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'approprier le diagnostic différentiel pour le choix et la prise en charge de l'édentement.

S'approprier les éléments du diagnostic pour le choix de la solution thérapeutique.

Mettre à jour ses connaissances sur les solutions thérapeutiques de type bridges classiques et bridges cantilever.

S'approprier les connaissances sur les solutions thérapeutiques de type bridges collés.

S'approprier les connaissances sur les solutions thérapeutiques de type traitement implantaire.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Prendre connaissance du Rapport d'évaluation technologique de la Haute Autorité de Santé (HAS) : Évaluation des prothèses plurales en extension (bridges cantilever) et des prothèses plurales collées (bridges collés).

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de condition des actes d'implantologie orale.

Prendre connaissance des documents édités par l'ordre des chirurgiens-dentistes (ONCD).

MODULE 02 S'APPROPRIER LES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC POUR LE CHOIX DE LA SOLUTION THÉRAPEUTIQUE

S'approprier les données permettant de poser le diagnostic :

- Données liées au patient,
- Données liées à l'édentement,
- Données liées aux dents bordant l'édentement,
- Données liées aux difficultés techniques opératoires et facteurs opérateurs.

Pratiquer le bilan médical.

Pratiquer l'examen clinique.

S'approprier l'analyse radiographique.

S'approprier l'analyse scanographique.

S'approprier les indications et contre-indications.

MODULE 03 METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES SUR LES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES DE TYPE BRIDGES CLASSIQUES ET BRIDGES CANTILEVER

Revoir les techniques des bridges classiques.

S'approprier les techniques des bridges cantilever.

MODULE 04 METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES SUR LES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES DE TYPE BRIDGES COLLÉS

Connaître les collages.

Connaître les matériaux.

S'approprier la technique des bridges collés.

S'approprier la technique des bridges collés cantilever.

Connaître les avantages et les inconvénients.

MODULE 05 S'APPROPRIER LES CONNAISSANCES SUR LES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES DE TYPE TRAITEMENT IMPLANTAIRE

S'approprier l'environnement technique des conditions de réalisation des actes d'implantologie orale.

Mettre en œuvre le consentement éclairé.

Connaître la prémédication.

Connaître la préparation du temps chirurgical.

Connaître les deux protocoles chirurgicaux possibles.

Maîtriser la pose de l'implant.

Connaître la mise en place de la vis de cicatrisation

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.